

ETABLISSEMENTS	REPUBLIQUE FRANCAISE	DEPARTEMENT
Centre Communal d'Action Sociale		Val-d'Oise

Extrait du registre des délibérations

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le Mardi 4 avril 2023, à 17h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale régulièrement convoqué en séance, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Etaient présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Rosa MACEIRA, M. Allaoui HALIDI, Mme Teresa EVERARD, Mme Hakima BIDEHADJELA, M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Karine DARNET GINOT, M. Patrice BOULAY, M. Gilles CORBIN et M. Mamoudou KOUME.

Etaient excusées : Mme Mariam CISSE-DOUCOURE qui donne pouvoir à Mme Teresa EVERARD et Mme Zohra SLAOUI.

Secrétaire de séance : Mme Anaïs BENDRA.

3. Vote du Budget Primitif 2023.

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil d'Administration le budget du Centre Communal d'Action Sociale équilibré en dépenses et en recettes, tant en section d'investissement 70 531,13 euros (compris les restes à réaliser 2022) qu'en section de fonctionnement 2 328 842,69 euros, soit une balance générale de 2 399 373,82 euros.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu en séance du Conseil d'Administration du 7 février 2023 ;

M. le Président entendu,

Le Conseil d'Administration en ayant délibéré à l'unanimité,

VOTE le budget pour l'exercice 2023, par chapitre, équilibré comme suit en dépenses et en recettes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitres		DEPENSES	RECETTES
002	AFFECTATION DU RESULTAT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		216 994,69 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (portage de repas, épicerie sociale, prestations de service PRE, Voyages)	901 161,42 €	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 328 895,87 €	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (subvention CGET : part ingénierie sur le secteur de Claire)		138 100,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (amortissements)	23 285,40 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (prestations enfance, aides facultatives, versement subvention association)	42 300,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (reversement aux	33 200,00 €	

	associations et au service de la ville par le secteur de Claire)		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES (recettes partage de repas, foyer, voyages et sorties)		180 248,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (subvention communale, subvention pour le PRE, subvention CGET Santé)		1 782 500,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		- €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (Subvention ANDES)		11 000,00 €
TOTAL GENERAL		2 328 842,69 €	2 328 842,69 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitres		DEPENSES BUDGETEES	REPORTS	RECETTES BUDGETEES	REPORTS
001	AFFECTATION DU RESULTAT INVESTISSEMENT	- €	- €	46 726,80 €	- €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			518,93 €	- €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 402,16 €	- €		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 128,97 €	28 000,00 €		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			23 285,40 €	
TOTAL GENERAL		42 531,13 €	28 000,00 €	70 531,13 €	- €
		70 531,13 €		70 531,13 €	

Soit une balance générale :

Dépenses / Recettes	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Dépenses	70 531,13 €	2 328 842,69 €	2 399 373,82 €
Recettes	70 531,13 €	2 328 842,69 €	2 399 373,82 €

Le budget primitif est joint au présent cahier

Nombre de membres en exercice : 12

Date de la convocation : 28/03/2023

Nombre de membres présents : 10

Nb total de personnes ayant pris part au vote : 11
Pour : 11

Date d'affichage :

Villiers-le-bel, 07/04/2023

Le Président
Jean-Louis MARSAC

